



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Chrétiens du Kosovo

Question écrite n° 12814

#### Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation des chrétiens du Kosovo. Depuis des années, les serbes de confession chrétienne subissent au Kosovo une oppression permanente y compris de la part de l'administration. D'après les dernières informations provenant de ce territoire, la police kosovare empêcherait la libre circulation de l'aide apportée à cette population chrétienne. Aussi, il lui demande de lui indiquer si le Gouvernement compte intervenir auprès des Nations Unies pour mettre fin à cette situation intolérable au cœur de l'Europe et lui demander de prendre les mesures nécessaires pour assurer la protection de cette minorité chrétienne.

#### Texte de la réponse

La population chrétienne du Kosovo est estimée selon l'OSCE à 135 000 personnes, sur un total de 1,8 million d'habitants. 60 % d'entre eux sont serbes-orthodoxes, les 40 % restants sont catholiques albanais ou croates. Les chrétiens catholiques sont bien intégrés dans les municipalités albanaises et, selon l'évêché, ne souffrent d'aucune discrimination. Les orthodoxes sont surtout regroupés dans les dix municipalités à majorité serbe du pays. Selon les évaluations conduites régulièrement par l'OSCE et l'Union européenne, la communauté orthodoxe du Kosovo n'est pas soumise à des restrictions de circulation. Pour mémoire, elle est représentée au sein du gouvernement du Kosovo par quatre ministres, dont le vice-premier ministre, M. Dalibor Jevtic. Si des difficultés d'acheminement de l'aide apportée aux populations chrétiennes par des organisations non-gouvernementales peuvent survenir, d'une façon générale, les ONG, y compris des ONG françaises, actives sur le plan humanitaire dans les municipalités serbes du Kosovo, peuvent conduire leurs activités dans des conditions normales. Par ailleurs, la France soutient pleinement la médiation conduite par l'Union européenne pour faciliter le dialogue entre la Serbie et le Kosovo avec pour objectif de parvenir à un règlement global de leur différend.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Patrice Verchère](#)

**Circonscription :** Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12814

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire :** [Europe et affaires étrangères](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 octobre 2018](#), page 8673

**Réponse publiée au JO le :** [13 novembre 2018](#), page 10268